

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1299

5 juillet 2006

SOMMAIRE

Alcor Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	62306	Lux Tiles, S.à r.l., Luxembourg	62340
Antlia S.A., Luxembourg	62342	Luxembourg Balloon Company, S.à r.l., Luxembourg	62314
Antlia S.A., Luxembourg	62342	M-Square Management, S.à r.l., Luxembourg	62306
BRE/Europe, S.à r.l., Luxembourg	62318	Mastignac S.A., Luxembourg	62334
Canoubi S.A., Luxembourg	62339	Mastignac S.A., Luxembourg	62334
Carlin S.A., Luxembourg	62322	Midas Asset Management S.A., Luxembourg	62314
Carlin S.A., Luxembourg	62322	Montabor, S.à r.l., Luxembourg	62331
Centre de Beauté et d'Esthétique Nathalie, S.à r.l., Luxembourg	62321	Montabor, S.à r.l., Luxembourg	62333
Centre Etoile S.A., Luxembourg	62344	New NIBC II Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	62314
Coralis S.A., Luxembourg	62333	North Star Participations S.A., Luxembourg	62339
Coralis S.A., Luxembourg	62333	North Star Participations S.A., Luxembourg	62339
De Longhi Soparfi S.A., Luxembourg	62342	North Star Participations S.A., Luxembourg	62339
De Longhi Soparfi S.A., Luxembourg	62342	One Capital Holding S.A., Luxembourg	62321
De Longhi Soparfi S.A., Luxembourg	62342	OneSource Finance S.A., Luxembourg	62344
Doregi S.A., Luxembourg	62331	Opal Corporation, S.à r.l., Luxembourg	62329
Dorpum, S.à r.l., Luxembourg	62331	Opal Corporation, S.à r.l., Luxembourg	62331
Duna Investments S.A., Luxembourg	62314	Prestwick S.A., Luxembourg	62321
ECM Regions CZ, S.à r.l., Luxembourg	62337	Randas Invest S.A., Luxembourg	62333
ECM Regions CZ, S.à r.l., Luxembourg	62338	S.A. Temco Services-Succursale à Luxembourg	62319
Fibor S.A., Luxembourg	62344	Schroedinger Inv. S.A., Luxembourg	62345
Fidei, S.à r.l., Luxembourg	62319	SEDEG Société Européenne de Distribution en gros et en détail S.A., Echternach	62320
Garbuio International S.A., Luxembourg	62345	SEDEG Société Européenne de Distribution en gros et en détail S.A., Echternach	62320
Headland Finance and AFG Luxembourg S.N.C., Munsbach	62334	Sealion S.A., Luxembourg	62340
Headland Finance and AFG Luxembourg S.N.C., Munsbach	62336	Sereco R.E. S.A., Senningerberg	62320
Honds-Sport-Verein Neiduerf/Letzeburg, A.s.b.l., Neudorf	62343	Shipping, S.à r.l., Luxembourg	62318
Housemartin Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	62345	Société des cadres EIS S.A., Luxembourg	62321
Iride S.A., Luxembourg	62320	Stelth Holding S.A., Luxembourg	62306
Izucar Luxembourg I, S.à r.l., Luxembourg	62322	Supra Ventures A.G.	62339
Izucar Luxembourg II, S.à r.l., Luxembourg	62307	Tikal Finance S.A., Luxembourg	62340
Logiciel Graphics S.A., Luxembourg	62319	United Tiles S.A., Luxembourg	62345
Lux Participation S.A., Luxembourg	62306	White Rock Reinsurance S.A., Luxembourg	62306

WHITE ROCK REINSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 24.170.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2006, réf. LSO-BP03234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société WHITE ROCK REINSURANCE

Signature

(037335/682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

STELTH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 83.380.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05516, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 avril 2006.

Signature.

(037338//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

LUX PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 86.653.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 avril 2006.

Signature.

(037340//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

ALCOR BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R. C. Luxembourg B 23.204.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP04128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

J.-L. Dubois

Administrateur-Délégué

(037342//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

**M-SQUARE MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. DB1, S.à r.l.).**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 111.507.

Extrait de la décision du gérant en date du 31 mars 2006

En conformité avec l'article 5 des statuts, le Gérant décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 31, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg à sa nouvelle adresse: 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

M-SQUARE MANAGEMENT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037593//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

IZUCAR LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 115.966.

—
STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-first day of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, in place of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed.

There appeared:

CGPE IV, L.P., a Limited Partnership existing under the law of the state of Delaware (United States of America), having its registered address at 135 South State College Boulevard, Brea, CA 92821, United States of America, registered with the Secretary of state of state of Delaware under the number 3698449, duly represented by its general partner, CAPITAL INVESTMENTS IV LLC, a limited company established and organised under the law of the state of Delaware, United States of America, having its registered office at 135 South State College Boulevard, Brea, CA 92821, United States of America, duly represented by its managing member, CAPITAL INTERNATIONAL INC., a limited company established under the laws of the state of California, having its registered office at 333 S Hope St., Los Angeles CA 90071-1406, United States of America,

here represented by Xavier Nevez, lawyer, having its professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in Los Angeles, California, United States of America, on April 19, 2006.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name IZUCAR LUXEMBOURG II, S.à r.l. (hereafter the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office of the Company may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers (as used in these Articles, «board of managers» means the sole manager if the said board consists of a single manager only) of the Company. The registered office may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of partners (as used in these Articles, «general meeting of partners» means the sole partner if there is no more than one partner) adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Purpose

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuations risk and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

3.5. The Company does not request any specific tax status such as the tax status provided by the law of 31 July 1929, and, therefore, is subject to Luxembourg standard tax laws, applicable in principle to Luxembourg companies.

Art. 4. Duration

4.1. The duration of the Company is unlimited.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or other similar event affecting one or more of its partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles and in accordance with the Law.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties. If the company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares in compliance with the law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of managers of class A and managers of class B. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the joint signatures of any manager of class A of the Company acting jointly with any manager of class B of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state that they were duly informed and had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by a consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are valid if approved by a majority of the votes cast. Resolutions of the board of managers shall be recorded in minutes signed by all managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. Participation in a meeting by such means is deemed to constitute participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple counterparts of identical minutes and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one manager of class A and one manager of class B, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company provided that such commitment is in compliance with these Articles and with applicable Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. If the Company is owned by a sole partner, such partner shall have all powers conferred by Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner shall have voting rights in proportion to the partner's ownership interest in the Company.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of partners may be taken without a meeting by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the resolution. Signatures of partners may appear on a single document or on multiple counterparts of an identical resolution and may be evidenced by original or facsimile signature.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than one half of the share capital of the Company.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and end on the thirty-first day of December.

Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts shall be established, and the board of managers shall prepare a balance sheet setting out the Company's assets and liabilities and the profit and loss account.

14.2. The balance sheet and the profit and loss account shall be submitted for approval to the general meeting of partners who shall vote specifically as to whether discharge is given to the board of managers and, if applicable, the statutory auditors.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company as stated in its annual accounting, after deduction of general expenses, amortisation and expenses, shall constitute the Company's net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be annually allocated to the statutory reserve, until the reserve is equal to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) Interim accounts are established by at least one manager;
- (ii) These interim accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- (iii) The decision to pay interim dividends is taken by general meeting of the partners;
- (iv) The above decision is taken after the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be partners, appointed by resolution of the general meeting of partners, which will determine the powers and remuneration of the liquidators. Unless otherwise provided in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers available under applicable law for the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company shall be distributed to the partners in proportion to their share ownership in the Company.

VII. General provision

Art. 17. Reference is made to the provisions of applicable Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2006.

Subscription

Thereupon, CGPE IV, L.P., prenamed and represented as stated hereabove, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which must be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

a) Manager of class A:

- Martin Diaz Plata, financial analyst, born on April 13, 1967, in Bucaramanga (Colombia), residing at Flat 9, Cheyne Court, Flood Street, London SW3 5TP, United Kingdom; and

b) Manager of class B:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 64.474.

2. The registered office of the Company is set at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Declaration

The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version, and in case of any conflict in meaning between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un avril.

Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

A comparu:

CGPE IV, L.P., un Limited Partnership existant selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 135 South State College Boulevard, Brea, CA 92821, Etats-Unis d'Amérique, immatriculé au Secretary of state of Delaware sous le numéro 3698449, dûment représenté par son associé commandité, CAPITAL INVESTMENTS IV LLC, une société établie et organisée selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 135 South State College Boulevard, Brea, CA 92821, Etats-Unis d'Amérique, dûment représentée par son dirigeant, CAPITAL INTERNATIONAL INC., une société établie selon les lois de l'état de Californie, ayant son siège social au 333 S Hope St., Los Angeles CA 90071-1406, Etats-Unis d'Amérique,

ici représenté par Xavier Nevez, juriste, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Los Angeles, Californie, Etats-Unis d'Amérique le 19 avril 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination IZUCAR LUXEMBOURG II, S.à r.l. (la Société), qui est régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents Statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société (dans ces Statuts, «conseil de gérance» désigne le gérant si ledit conseil ne se compose que d'un seul gérant). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des associés (dans ces

Statuts, «assemblée générale des associés» désigne l'associé unique lorsque la Société n'a qu'un seul associé) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, incluant l'acquisition et l'octroi de brevets concernant de tels droits de propriété intellectuelle, de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et tout autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

3.5. La Société ne souhaite pas bénéficier d'un statut fiscal particulier, tel que le statut fiscal prévu par la loi du 31 juillet 1929 et, par conséquent, est soumise aux lois fiscales usuelles applicables en principe aux sociétés luxembourgeoises.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers. En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.

6.5. La Société pourra racheter ses parts sociales conformément à la loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s) nommé(s) par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil

de gérance composé de gérants de catégorie A et de gérants de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être actionnaire(s).

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plusieurs gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A agissant conjointement avec un gérant de catégorie B de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les résolutions du conseil de gérance seront consignées en procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B, ou par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. Si la Société est représentée par un associé unique, cet associé exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales de la Société qu'il détient.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit que ce soit par courrier, télégramme, télex, télécopie ou par courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises sans assemblée par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par un original ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social de la Société.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le conseil de gérance prépare un bilan indiquant les valeurs actives et passives de la Société et un compte des pertes et profits.

14.2. Le bilan et le compte des profits et pertes seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des associés qui devra spécialement voter pour donner décharge au conseil de gérance, et, le cas échéant, aux commissaires.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net de la société. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment sous réserve du respect des conditions suivantes:

- (i) Des comptes intérimaires doivent être établis par au moins un gérant;
- (ii) Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice;
- (iii) L'assemblée générale des associés est seule compétente pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes;
- (iv) La décision susvisée n'est adoptée que dans la mesure où la Société s'est assurée que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

Souscription

CGPE IV, L.P., précédemment nommé et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents euros.

Décision de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Gérant de catégorie A:

- Martin Diaz Plata, analyste financier, né le 13 avril 1967 à Bucaramanga (Colombie), demeurant à Flat 9, Cheyne Court, Flood Street, London SW3 5TP, Royaume-Uni; et

b) Gérant de catégorie B:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 64.474.

2. Le siège social de la Société est fixé à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui parle et lit l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: X. Nevez, J. Elvinger.

Enregistré à Mersch, le 26 avril 2006, vol. 436, fol. 45, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 avril 2006.

H. Hellickx.

(039726/242/440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2006.

LUXEMBOURG BALLOON COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 77.858.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 39280 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

J. Elvinger

Notaire

(037432/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

NEW NIBC II LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 113.629.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40681 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

J. Elvinger

Notaire

(037434/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

MIDAS ASSET MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.
R. C. Luxembourg B 39.025.

Le bilan et les annexes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP05065, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Signature.

(037453//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

DUNA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix
R. C. Luxembourg B 115.767.

STATUTES

In the year two thousand six, on the six of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

1. LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) having its registered office at L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix,
here represented by Mrs Beatriz Garcia, lawyer, with professional address at L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes by virtue of a proxy given under private seal.

2. Mrs Beatriz Garcia, lawyer, with professional address at L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

The aforesaid proxy, being initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the aforesaid capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a société anonyme which the founders declare to organize among themselves.

Art. 1. Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg société anonyme is hereby formed under the name DUNA INVESTMENTS S.A.

Art. 2. The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Incorporation.

Art. 3. The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, the Registered Office of the Company may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalised.

Art. 4. The purposes of the company is the acquisition, the sale, the development, the hiring, the financing and the development of any real estate goods located as well in Luxembourg as abroad, as well as the acquisition of a holding in some form that it is, in all undertaken commercial, industrial, financial or different, Luxembourg or foreign, the acquisition of all titles and rights by way of participation, contribution, subscription, firm catch or any other manner and negotiation, option to buy. The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The subscribed capital is set at EUR 300,000.- (three hundred thousand Euro), represented by 3,000 (three thousand) shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euro) each, carrying one voting right in the general assembly.

All the shares are in bearer or nominative form.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the bounds laid down by the law.

Art. 6. The Company is administered by a Board comprising at least three members, which elect a president among themselves. Their mandate may not exceed six years.

Art. 7. The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, agree to compromise, grant waivers and grant replevins with or without payment.

The Board of Directors is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more Directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

The Company will be bound by the joint signatures of two Directors or by the sole signature of the delegated of the board acting within the limits of its powers.

Art. 8. Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

Art. 9. The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

Art. 10. The Company's business year begins on 1st of January and closes on 31st of December.

Art. 11. The annual General Meeting is held on the first Thursday in the month of June at 13.00 p.m. at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

Art. 12. Any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

Art. 13. The General Assembly has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

Art. 14. For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

Transitory measures

Exceptionally the first business year will begin today and close on 31st December 2006

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

1. LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT)	2,999
2. Béatriz Garcia.	1
Total: three thousand shares.	3,000

All these shares have been paid up in cash to the extent of 100% and therefore the amount of EUR 300,000.- is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

62316

Statement

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 26 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company, or charged to it for its formation, amount to about five thousand five hundred Euro.

Extraordinary General Meeting

The parties appearing, representing the totality of the capital and considering themselves as duly convoked, declare that they are meeting in an extraordinary general meeting and take the following resolutions by unanimity.

First resolution

The number of Directors is set at three and that of the auditors at one.

The following are appointed Directors:

- Béatriz Garcia, lawyer, with professional address at L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix.
 - Alfonso Garzia, Economist, with professional address at L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix.
 - INTELLICA LTD., a company organised under the laws of BVI, registered under number 620043 in Tortola.
- Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of 2010.

Second resolution

Is elected as auditor:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) in Luxembourg.

Its term of office will expire after the annual meeting of shareholders of 2011.

Third resolution

The address of the Company is fixed at L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix.

The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's corporate seat.

The undersigned notary, who understands and speaks French and English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the French and English text, the english version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française:

L'an deux mille six, le six avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1. LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) avec siège social à Luxembourg, ici représentée par Béatriz Garcia, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2. Béatriz Garcia, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: DUNA INVESTMENTS S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la vente, le développement, la location, le financement et la mise en valeur d'actifs immobiliers situés aussi bien à Luxembourg qu'à l'étranger, ainsi que la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière.

Elle peut en outre accorder aux entreprises auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et exercer enfin toutes activités et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

En général, la société peut, sans limitation, faire toutes opérations et effectuer toutes transactions commerciales, industrielles ou financières, tant mobilières qu'immobilières, de nature à favoriser ou faciliter la réalisation ou l'extension de son objet social.

Art. 5. Le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 300.000,- (trois cent mille euros) représenté par 3.000 (trois mille) actions, d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune entièrement libérées.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier jeudi du mois de juin à 13.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2006

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1. LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT)	2.999
2. Béatriz Garcia.	1
Total: trois mille actions	3.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% de sorte que la somme de EUR 300.000,- se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ cinq mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- Béatriz Garcia, Avocat, demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix.
- Alfonso Garcia, Economiste demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix.

- INTELICA LIMITED., une société de droit des Iles Vierges Britanniques immatriculée à Tortola sous le numéro 620043.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Deuxième résolution

Est nommée commissaire aux comptes:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) à Luxembourg.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Troisième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte français, et anglais la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: B. Garcia, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2006, vol. 28CS, fol. 27, case 4. – Reçu 3.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

J. Elvinger.

(037374/211/227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

BRE/EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 78.803.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41061 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

J. Elvinger

Notaire

(037459/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

SHIPPING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 105.077.

Extrait de contrat de cession de parts de la Société

En vertu de l'acte de transfert de parts prenant effet au 7 décembre 2005, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., une société anonyme constituée et régie suivant les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, a transféré la totalité de ses parts sociales dans la Société (500 parts sociales d'une valeur de 25 euros chacune), à la société OMEGA LAND B.V., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois des Pays Bas, ayant son siège à Kabelweg 37, 1014 BA Amsterdam, Pays Bas, et immatriculée à Amsterdam sous le numéro 34236652.

Ainsi l'associé unique de la Société est désormais le suivant:

- OMEGA LAND B.V.: 500 parts sociales.

Luxembourg, le 11 avril 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2006, réf. LSO-BP02458. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037548/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

LOGICIEL GRAPHICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 62.022.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 2 mars 2006 a appelé aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Madame Monique Juncker. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

- MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
- Monsieur Robert Hovenier, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur,
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur,
- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2006.

Pour LOGICIEL GRAPHICS S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2006, réf. LSO-BP04376. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037482/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

Société mère: TEMCO SERVICES S.A.

Siège social: Bruxelles.

Succursale: S.A. TEMCO SERVICES - SUCCURSALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 42.338.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2006, réf. LSO-BP04759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(037492/601/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

FIDEI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue Neudorf.

R. C. Luxembourg B 60.367.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 16 mars 2006 que:

- Monsieur Benoit Schaus demeurant Neuville 64 à B-6690 Vielsam;
- Monsieur Eric van de Kerkhove demeurant 2, rue de Crecy à L-1364 Luxembourg.

Ont démissionnés de leurs fonctions de gérants avec effet immédiat.

Suite aux cessions d'actions du 20 mars 2006, l'actionnariat de la société est réparti comme suit:

Monsieur Bruno Beernaerts, demeurant 45, rue du centre à B-6637 Fauvillers	105 parts sociales
Monsieur David De Marco, demeurant Medernacherstroos, 12 à L-9186 Stegen	105 parts sociales
Monsieur Donato Cortesi, demeurant 16, Via ai Ronchia a CH-6943 Vezia.	35 parts sociales
Monsieur Alain Lam, demeurant 24, rue Dr. Ernest Feltgen à L-7531 Mersch	255 parts sociales
Total des parts sociales	500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, réf. LSO-BO05272. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037510/727/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

IRIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 79.635.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 27 février 2006 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Moïse Dargaa. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
- MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Puis cette Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en remplacement de Madame Sabine Plattner. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur,
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur,
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour IRIDE S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2006, réf. LSO-BP04381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037483/029/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

SERECO R.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6E, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 43.830.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 avril 2006.

P. Bettingen

Notaire

(037577/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**SEDEG SOCIETE EUROPEENNE DE DISTRIBUTION EN GROS ET EN DETAIL S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-6434 Echternach, 22, rue André Duchscher.
R. C. Luxembourg B 106.835.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2006, réf. LSO-BP04528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 avril 2006.

Signature.

(037543/551/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**SEDEG SOCIETE EUROPEENNE DE DISTRIBUTION EN GROS ET EN DETAIL S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-6434 Echternach, 22, rue André Duchscher.
R. C. Luxembourg B 106.835.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2006, réf. LSO-BP04530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 avril 2006.

Signature.

(037536/551/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

ONE CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 74.817.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 28 février 2006 a appelé aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Gérard Birchen et de Madame Monique Juncker. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Veillez également noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

- COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur,

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur,

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

Pour ONE CAPITAL HOLDING S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2006, réf. LSO-BP04378. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037484/029/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

**SOCIETE DES CADRES EIS S.A., Société Anonyme,
(anc. SOCIETE DES CADRES EIS, S.à r.l.).**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 111.693.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 26 avril 2006.

P. Bettingen

Notaire

(037634/202/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

CENTRE DE BEAUTE ET D'ESTHETIQUE NATHALIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 19-21, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 108.095.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(037643/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

PRESTWICK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 88.640.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04972, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Signature.

(037667/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

CARLIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 60.832.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04960, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Signature.

(037648/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

CARLIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 60.832.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Signature.

(037659/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

IZUCAR LUXEMBOURG I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 115.968.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-first day of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, in place of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed.

There appeared:

CAPITAL INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY FUND IV, L.P., a Limited Partnership existing under the law of the state of Delaware (United States of America), having its registered address at 135 South State College Boulevard, Brea, CA 92821, United States of America, registered with the Secretary of state of state of Delaware under the number 3679590, duly represented by its general partner, CAPITAL INTERNATIONAL INVESTMENTS IV, L.P., a Limited Partnership existing under the law of the state of Delaware (United States of America), having its registered address at 135 South State College Boulevard, Brea, CA 92821, United States of America, duly represented by its general partner, CAPITAL INVESTMENTS IV LLC, a limited company established and organised under the law of the state of Delaware, United States of America, having its principal office at 135 South State College Boulevard, Brea, California 92821, United States of America, duly represented by its managing member, CAPITAL INTERNATIONAL INC., a limited company established under the laws of the state of California, having its registered office at 333 S Hope St., Los Angeles CA 90071-1406, United States of America,

Here represented by Xavier Nevez, lawyer, having its professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in Los Angeles, California, United States of America, on April 19, 2006.

The said proxy, after having been signed *in* *re* *vari* *etur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration**Art. 1. Name**

There exists private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name IZUCAR LUXEMBOURG I, S.à r.l. (hereafter the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office of the Company may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers (as used in these Articles, «board of managers» means the sole manager if the said board consists of a single manager only) of the Company. The registered office may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of partners (as used in these Articles, «general meeting of partners» means the sole partner if there is no more than one partner) adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Purpose

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuations risk and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

3.5. The Company does not request any specific tax status such as the tax status provided by the law of 31 July 1929, and, therefore, is subject to Luxembourg standard tax laws, applicable in principle to Luxembourg companies.

Art. 4. Duration

4.1. The duration of the Company is unlimited.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or other similar event affecting one or more of its partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles and in accordance with the Law.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties. If the company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares in compliance with the law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of managers of class A and managers of class B. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the joint signatures of any manager of class A of the Company acting jointly with any manager of class B of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state that they were duly informed and had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by a consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are valid if approved by a majority of the votes cast. Resolutions of the board of managers shall be recorded in minutes signed by all managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. Participation in a meeting by such means is deemed to constitute participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple counterparts of identical minutes and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one manager of class A and one manager of class B, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company provided that such commitment is in compliance with these Articles and with applicable Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. If the Company is owned by a sole partner, such partner shall have all powers conferred by Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner shall have voting rights in proportion to the partner's ownership interest in the Company.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of partners may be taken without a meeting by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the resolution. Signatures of partners may appear on a single document or on multiple counterparts of an identical resolution and may be evidenced by original or facsimile signature.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than one half of the share capital of the Company.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and end on the thirty-first day of December.

Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts shall be established, and the board of managers shall prepare a balance sheet setting out the Company's assets and liabilities and the profit and loss account.

14.2. The balance sheet and the profit and loss account shall be submitted for approval to the general meeting of partners who shall vote specifically as to whether discharge is given to the board of managers and, if applicable, the statutory auditors.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company as stated in its annual accounting, after deduction of general expenses, amortisation and expenses, shall constitute the Company's net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be annually allocated to the statutory reserve, until the reserve is equal to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) Interim accounts are established by at least one manager;
- (ii) These interim accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- (iii) The decision to pay interim dividends is taken by general meeting of the partners;
- (iv) The above decision is taken after the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be partners, appointed by resolution of the general meeting of partners, which will determine the powers and remuneration of the liquidators. Unless otherwise provided in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers available under applicable law for the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company shall be distributed to the partners in proportion to their share ownership in the Company.

VII. General provision

Art. 17. Reference is made to the provisions of applicable Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2006.

Subscription

Thereupon, CAPITAL INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY FUND IV, L.P., prenamed and represented as stated hereabove, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which must be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- a) Manager of class A:
 - Martin Diaz Plata, financial analyst, born on April 13, 1967, in Bucaramanga (Colombia), residing at Flat 9, Cheyne Court, Flood Street, London SW3 5TP, United Kingdom; and
- b) Manager of class B:
 - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 64.474.

2. The registered office of the Company is set at L-1331 Luxembourg, 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Declaration

The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version, and in case of any conflict in meaning between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

A comparu:

CAPITAL INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY FUND IV, L.P., un Limited Partnership existant selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 135 South State College Boulevard, Brea, CA 92821, Etats-Unis d'Amérique, immatriculé au Secretary of state of Delaware sous le numéro 3679590, dûment représenté par son associé commandité, CAPITAL INTERNATIONAL INVESTMENTS IV, L.P., un Limited Partnership existant selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 135 South State College Boulevard, Brea, CA 92821, Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son associé commandité, CAPITAL INVESTMENTS IV LLC, une société établie et organisée selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 135 South State College Boulevard, Brea, Californie 92821, Etats-Unis d'Amérique, dûment représentée par son dirigeant, CAPITAL INTERNATIONAL INC., une société établie selon les lois de l'état de Californie, ayant son siège social au 333 S Hope St., Los Angeles CA 90071-1406, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Xavier Nevez, juriste, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Los Angeles, Californie, Etats-Unis d'Amérique, le 19 avril 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination IZUCAR LUXEMBOURG I, S.à r.l. (la Société), qui est régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents Statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société (dans ces Statuts, «conseil de gérance» désigne le gérant si ledit conseil ne se compose que d'un seul gérant). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des associés (dans ces Statuts, «assemblée générale des associés» désigne l'associé unique lorsque la Société n'a qu'un seul associé) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute, entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, incluant l'acquisition et l'octroi de brevets concernant de tels droits de propriété intellectuelle, de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et tout autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

3.5. La Société ne souhaite pas bénéficier d'un statut fiscal particulier, tel que le statut fiscal prévu par la loi du 31 juillet 1929 et, par conséquent, est soumise aux lois fiscales usuelles applicables en principe aux sociétés luxembourgeoises.

Art. 4. Durée

- 4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales**Art. 5. Capital**

- 5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

- 6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- 6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
- 6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers. En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.
- La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.
- 6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.
- 6.5. La Société pourra racheter ses parts sociales conformément à la loi.

III. Gestion - Représentation**Art. 7. Conseil de gérance**

- 7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s) nommé(s) par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance composé de gérants de catégorie A et de gérants de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être actionnaire(s).
- 7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

- 8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plusieurs gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.
- 8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A agissant conjointement avec un gérant de catégorie B de la Société.

Art. 9. Procédure

- 9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.
- 9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.
- 9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.
- 9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les résolutions du conseil de gérance seront consignées en procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.
- 9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.
- 9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B, ou par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. Si la Société est représentée par un associé unique, cet associé exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales de la Société qu'il détient.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit que ce soit par courrier, télégramme, télex, téléfax ou par courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises sans assemblée par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par un original ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social de la Société.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le conseil de gérance prépare un bilan indiquant les valeurs actives et passives de la Société et un compte des pertes et profits.

14.2. Le bilan et le compte des profits et pertes seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des associés qui devra spécialement voter pour donner décharge au conseil de gérance, et, le cas échéant, aux commissaires.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net de la société. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment sous réserve du respect des conditions suivantes:

- (i) Des comptes intérimaires doivent être établis par au moins un gérant;
- (ii) Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice;
- (iii) L'assemblée générale des associés est seule compétente pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes;
- (iv) La décision susvisée n'est adoptée que dans la mesure où la Société s'est assurée que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

Souscription

CAPITAL INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY FUND IV, L.P., précédemment nommé et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents euros.

Décision de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Gérant de catégorie A:

- Martin Diaz Plata, analyste financier, né le 13 avril 1967 à Bucaramanga (Colombie), demeurant à Flat 9, Cheyne Court, Flood Street, London SW3 5TP, Royaume-Uni; et

b) Gérant de catégorie B:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 64.474.

2. Le siège social de la Société est fixé à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui parle et lit l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: X. Nevez, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 26 avril 2006, vol. 436, fol. 44, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 avril 2006.

H. Hellinckx.

(039728/242/448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2006.

OPAL CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 113.305.

In the year two thousand six, on the twentieth day of January.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, a partnership incorporated under the laws of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America (the «Sole Shareholder»);

in its capacity as Sole Shareholder of OPAL CORPORATION, S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 113.307 (the «Company») and incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch on 14 December 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. (the «Company»);

hereby takes the following written resolutions in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg consolidated law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the «Law»).

The Sole Shareholder is represented at the meeting by Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal, which, initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to state as follows:

1. It is the Sole Shareholder of the Company and holds the entirety of the Company's issued share capital;

2. The Sole Shareholder resolves to amend article 12 of the articles of association of the Company by introducing the following new paragraphs which shall be inserted at the end of the current wording of article 12:

«The meetings of the board of managers are convened by any manager. The board of managers may validly debate without prior notice if all the Managers are present or represented. A manager can be represented at the meetings by one of his fellow members pursuant to a power of attorney.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.»

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand Euro.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le vingt janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

CBC INTERNATIONAL REAL ESTATE LP, LLC, une association constituée sous le droit de l'Etat de Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique (l'«Associé Unique»);

en qualité d'Associé Unique de OPAL CORPORATION, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.307 (la «Société») et constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch le 14 décembre 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

adopte les résolutions écrites suivantes conformément à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

L'Associé Unique est représenté aux présentes par Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

L'Associé Unique prie le notaire instrumentant de noter ce qui suit:

1. Il est l'Associé Unique de la Société et détient l'entière du capital social émis de la Société;

3. L'Associé Unique décide de modifier l'article 12 des statuts de la Société en introduisant de nouveaux paragraphes devant être insérés à la fin du libellé actuel de l'article 12:

«Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par chaque gérant. Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés. Un gérant peut être représenté à une réunion par un de ses collègues en vertu d'une procuration.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Une décision écrite signée par tous les gérants sera aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée.

Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les gérants.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, vol. 152S, fol. 11, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2006.

J. Elvinger.

(037401/211/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

OPAL CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 113.305.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41283 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

J. Elvinger.

(037402/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

DORPUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.

R. C. Luxembourg B 85.126.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05418, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

DORPUM, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

(037637/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

DOREGI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R. C. Luxembourg B 63.289.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05421, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

DOREGI S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(037638/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

MONTABOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 109.036.

In the year two thousand and six, on the twenty-eighth of February.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appear:

Mr Dan Meyer, Company Director, residing at Place de la Navigation 10, 1210 Geneva, Switzerland, here represented by Mr Fatah Boudjelida, employee, with professional address at 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on February 27, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing in Luxembourg under the name of MONTABOR, S.à r.l. (the «Company») with registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register section B, under number 109.036, incorporated by a deed of Maître Henri Hellinckx of June 17, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1209 dated November 15, 2005.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into one hundred (100) shares of one hundred twenty-five Euro (EUR 125.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of sixty-two thousand Euro (EUR 62,000.-) to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to seventy-four thousand five hundred Euro (EUR 74,500.-) by creation and issue of four hundred ninety-six (496) new shares with a

nominal value of one hundred twenty-five Euro (EUR 125.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

The sole shareholder, Mr Dan Meyer, prenamed, resolves to subscribe the four hundred ninety-six (496) new shares with a nominal value of one hundred twenty-five Euro (EUR 125.-) each, and fully pays them up in the amount of sixty-two thousand Euro (EUR 62,000.-) by contribution in kind consisting of a receivable held towards the Company, corresponding to the amount due and payable under the terms and conditions of an interest free loan agreement signed between the Company and Mr Dan Meyer, prenamed, on October 12, 2005 whereby Mr Dan Meyer, prenamed, lent the principal amount of sixty-two thousand forty-nine Euro (EUR 62,049.-) to the Company.

The excess contribution of forty-nine Euro (EUR 49.-) is allocated to the share premium account of the Company.

Proof of the existence and value of such receivable has been given to the undersigned Notary by the original of the interest free loan agreement executed between the Company and Mr Dan Meyer, prenamed, on October 12, 2005.

V. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The share capital of the Company is fixed at seventy-four thousand five hundred Euro (EUR 74,500.-) divided into five hundred ninety-six (596) shares with a nominal value of one hundred twenty-five Euro (EUR 125.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately two thousand five hundred Euro (EUR 2,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-huit février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Dan Meyer, administrateur de sociétés, demeurant à Place de la Navigation 10, 1210 Genève, Suisse, ici représenté par Monsieur Fatah Boudjelida, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 27 février 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de MONTABOR, S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 109.036, constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx reçu en date du 17 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1209 du 15 novembre 2005.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt cinq euros (EUR 125,-) chacune, entièrement libérées.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de soixante-deux mille euros (EUR 62.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à soixante-quatorze mille cinq cents euros (EUR 74.500,-) par la création et l'émission de quatre cent quatre-vingt-seize (496) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

L'associé unique, M. Dan Meyer, précité, déclare souscrire aux quatre cent quatre-vingt-seize (496) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, et les libère intégralement par un apport en nature consistant en une créance détenue à l'encontre de la Société correspondant au montant dû et exigible en vertu des conditions d'un contrat de prêt sans intérêt entre la Société et M. Dan Meyer, précité, en date du 12 octobre 2005 en vertu duquel M. Dan Meyer, précité, a accordé un prêt à la Société pour un montant de soixante-deux mille quarante-neuf euros (EUR 62.049,-).

La somme excédentaire de quarante-neuf euros (EUR 49,-) est allouée au compte prime d'émission de la Société.

Preuve de l'existence et de la valeur de cette créance a été donnée au notaire instrumentant par l'original du contrat de prêt sans intérêt entre la Société et M. Dan Meyer, précité, en date du 12 octobre 2005.

V. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social émis de la Société est fixé à soixante-quatorze mille cinq cents euros (EUR 74.500,-) divisé en cinq cent quatre-vingt-seize (596) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: F. Boudjelida, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2006, vol. 152S, fol. 50, case 10. – Reçu 620,49 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

J. Elvinger.

(037422/211/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

MONTABOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 109.036.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41735 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

J. Elvinger.

(037424/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

CORALIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 85.722.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04963, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Signature.

(037652/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

CORALIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 85.722.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04961, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Signature.

(037649/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

RANDAS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 76.650.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP05035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Signature.

(037673/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

MASTIGNAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.186.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04970, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Signature.

(037665/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

MASTIGNAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.186.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04971, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Signature.

(037666/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

**HEADLAND FINANCE AND AFG LUXEMBOURG S.N.C., Société en nom collectif,
(anc. HEADLAND FINANCE AND ARLESTON FINANCE S.N.C.).**

Share capital: GBP 19,015,718.

Registered office: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 104.531.

In the year two thousand and five, on the twenty third of November at 4.15 p.m.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg.

There appeared:

- HEADLAND FINANCE, S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, whose registered office is at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 104.523,

- AFG LUXEMBOURG, S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, whose registered office is at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 104.526,

here represented by Mr Matthieu Decaudin, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, by virtue of a proxy established under private seal.

Said proxies signed ne varietur by the proxyholder of the appearing persons and the undersigned notary public, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing persons, represented by their proxyholders, have requested the notary public to state that:

I. The appearing parties are currently the partners of the partnership (société en nom collectif) existing in Luxembourg under the name of HEADLAND FINANCE & ARLESTON FINANCE S.N.C., with registered office at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 104.531, incorporated by deed of the undersigned notary public on November 16th, 2004, published in the Mémorial, Recueil C n° 157 of February 22nd, 2005, the articles of association of which have been amended by an extraordinary general meeting of the partners held on November 23rd, 2005 at 1 p.m. before the undersigned notary and by an extraordinary general meeting of the partners held on November 23rd 2005 at 3.30 p.m. before the undersigned notary public.

II. The partnership capital of the Partnership presently amounts to nineteen million fifteen thousand and seven hundred eighteen British Pounds (GBP 19,015,718.-) divided into nineteen million fifteen thousand and seven hundred eighteen (19,015,718) interests with par value of one British Pound (GBP 1.-) each.

III. During an extraordinary shareholders meeting held on November 23rd, 2005 before Maître Joseph Elvinger, prenamed, AFG LUXEMBOURG, S.à r.l., in its capacity as sole shareholder declared that:

- it proceeds with the wind-up of ARLESTON FINANCE, S.à r.l. with immediate effect;

- as the liquidator of ARLESTON FINANCE, S.à r.l., that all known liabilities of ARLESTON FINANCE, S.à r.l. have been settled;

- the activity of ARLESTON FINANCE, S.à r.l. has ceased and all assets of ARLESTON FINANCE, S.à r.l. have been transferred to it at their net book value,

- it is personally liable for all liabilities and engagements of ARLESTON FINANCE, S.à r.l., even those currently unknown; accordingly, the liquidation of ARLESTON FINANCE, S.à r.l. is considered to be done and closed.

IV. AFG LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed, informed the Partnership by notification letter dated November 23rd, 2005 of the transfer of five thousand and one (5,001) interests with a par value of one British Pound (GBP 1.-) each in Partnership from ARLESTON FINANCE, S.à r.l. to AFG LUXEMBOURG, S.à r.l.

The partners have unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The partners acknowledge the transfer of five thousand and one (5,001) interests with a par value of one British Pound (GBP 1.-) in Partnership from ARLESTON FINANCE, S.à r.l. to AFG LUXEMBOURG, S.à r.l.

Second resolution

The partners resolve to change Article 6 of the articles of association which is therefore amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The partnership capital is set at nineteen million fifteen thousand and seven hundred eighteen British Pounds (GBP 19,015,718.-) represented by nineteen million fifteen thousand and seven hundred eighteen (19,015,718) interests with a par value of one British Pound (GBP 1.-) each, entirely paid in.

The Partnership interests have been subscribed as follows:

1. HEADLAND FINANCE, S.à r.l.: five thousand and one (5,001) partnership interests GBP 5,001.-;
2. AFG LUXEMBOURG, S.à r.l.: nineteen million ten thousand seven hundred and seventeen (19,010,717) partnership interests GBP 19,010,717.-»

Third resolution

The partners decide to change the name of the Partnership from HEADLAND FINANCE & ARLESTON FINANCE S.e.n.c. in HEADLAND FINANCE & AFG LUXEMBOURG S.e.n.c.

Fourth resolution

The partners resolve to change Article 2 of the articles of association which is therefore amended and shall henceforth read as follows:

The Partnership will have the name HEADLAND FINANCE and AFG LUXEMBOURG S.N.C.»

Costs & Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Partnership as a result of the present deed are estimated without prejudice at approximately three thousand Euro.

There being no further business, the meeting was adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties, who are known to the notary public by their First and Last name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary public, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg à 16.15 heures.

A comparu:

- HEADLAND FINANCE, S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 104.523;

- AFG LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 104.526;

ici représentée par M. Matthieu Decaudin, employé, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée.

Lesquelles comparantes, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les comparantes sont les associées de la société en nom collectif établie à Luxembourg sous la dénomination de HEADLAND FINANCE AND ARLESTON FINANCE S.e.n.c., constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 104.531 (ci-après «la Société») constituée par acte notarié, en date du 16 novembre 2004, publiée au Mémorial, recueil C n° 157 du 22 février 2005, et dont les statuts ont été modifiés depuis par une assemblée générale extraordinaire tenue le 23 novembre, 2005 devant le notaire instrumentant à 13.00 heures et par une assemblée générale extraordinaire tenue le 23 novembre 2005 devant le notaire instrumentant à 15.30 heures.

II. Le capital social de la Société est fixé à dix-neuf millions quinze mille sept cent dix-huit Livres Sterling (GBP 19.015.718,-) représenté par dix-neuf millions quinze mille sept cent dix-huit (19.015.718) parts d'intérêts d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune.

III. Durant une assemblée générale extraordinaire tenue le vingt-trois novembre 2005 à heures devant Maître Joseph Elvinger, AFG LUXEMBOURG, S.à r.l., précitée, en sa capacité de seule associée a déclaré que:

- elle procède à la liquidation d'ARLESTON FINANCE, S.à r.l. avec effet immédiat;

- en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que le passif connu de la Société a été réglé;
- l'activité de la Société a cessé et que tous les avoirs d'ARLESTON FINANCE, S.à r.l. lui ont été transférés à la valeur nette comptable;

- l'associé unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

IV. AFG LUXEMBOURG, S.à r.l. précitée, a fait savoir aux gérants de la Société par une lettre de notification datée du 23 novembre 2005, du transfert de cinq mille une (5.001) parts d'intérêts de la Société détenues par ARLESTON FINANCE, S.à r.l. au profit d'AFG LUXEMBOURG, S.à r.l.

Les associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés ont pris connaissance du transfert de cinq mille une (5.001) parts d'intérêts avec une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) de la Société détenues par ARLESTON FINANCE, S.à r.l. au profit d'AFG LUXEMBOURG, S.à r.l.,

Deuxième résolution

Les associés ont pris la décision de changer l'article 6 des statuts qui est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à dix-neuf millions quinze mille sept cent dix-huit Livres Sterling (GBP 19.015.718) représenté par dix-neuf millions quinze mille sept cent dix-huit (19.015.718) parts d'intérêts d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune, entièrement libérées.

Les parts d'intérêts ont été souscrites comme suit:

1. HEADLAND FINANCE, S.à r.l.: cinq mille une (5.001) parts d'intérêts GBP 5.001,-;
2. AFG LUXEMBOURG, S.à r.l.: dix-neuf millions dix mille sept cent dix-sept (19.010.717) parts d'intérêts GBP 19.010.717,-.»

Troisième résolution

Les associés ont décidé de changer le nom de la Société de HEADLAND FINANCE AND ARLESTON FINANCE S.e.n.c. à HEADLAND FINANCE AND AFG LUXEMBOURG S.e.n.c.

Quatrième résolution

Les associés ont décidé de changer l'article 2 des statuts qui est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société aura le nom: HEADLAND FINANCE AND AFG LUXEMBOURG S.N.C.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme d'environ trois mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état civil et résidence, il a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Decaudin, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, vol. 150S, fol. 91, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2005.

J. Elvinger.

(037428/211/153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

**HEADLAND FINANCE AND AFG LUXEMBOURG S.N.C., Société en nom collectif,
(anc. HEADLAND FINANCE AND ARLESTON FINANCE S.N.C.).**

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 104.531.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40318 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

J. Elvinger.

(037430/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

**ECM REGIONS CZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. AQUAMARINE, S.à r.l.).**

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 113.308.

In the year two thousand and six, on the first of March.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

ECM REAL ESTATE INVESTMENTS AG, a «société anonyme holding» incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered under number B 65.153 with the Luxembourg Trade Register,

here represented by Ms Laetitia Ambrosi, with professional address at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on March 1st, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present Deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg under the name of AQUAMARINE, S.à r.l., having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of M^e Henri Hellinckx, notary residing in Mersch dated December 14, 2005, not yet published in the Mémorial, Recueil C, which by-laws do not have been amended up to now.

II. The Company's share capital is currently fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred (100) shares of one hundred twenty-five Euro (EUR 125.00.-) each.

III. The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to change the Company's name from AQUAMARINE, S.à r.l. into ECM REGIONS CZ, S.à r.l., with immediate effect.

Second resolution

Pursuant to the above change of the Company's name, the article 4 of the by-laws is amended and shall henceforth be read as follows:

«**Art. 4.** The Company will have the name of ECM REGIONS CZ, S.à r.l.»

Third resolution

The sole shareholder resolved to accept the resignation of Mr Michal Srb, born on January 20th, 1977 in Jilemnice, Czech Republic, residing at Tyrova, 354, Semily, 51301, Czech Republic, as manager of the Company with immediate effect.

Fourth resolution

The sole shareholder resolved to give full discharge to the former manager for his mandate as manager of the Company until today's date. Such discharge will be confirmed during the meeting of the partners approving the annual accounts of the Company as at 31 December 2006.

Fifth resolution

The sole shareholder resolved to appoint Mr Milan Janku, born on May 29, 1968 in Prague, Czech Republic, residing professionally at Na Strži 65/1702, Prague 4, 140 62, Czech Republic, as new manager of the Company, with immediate effect and for an unlimited period.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present amendments of the by-laws are estimated at one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le premier mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ECM REAL ESTATE INVESTMENTS AG, une «société anonyme holding» constituée et régie suivant les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 65.153,

ici représentée par Mademoiselle Laetitia Ambrosi, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 1^{er} mars 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de AQUAMARINE, S.à r.l. , ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, («la Société»), constituée suivant acte de M^e Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, le 14 décembre 2005, non encore publié au Mémorial, Recueil C, dont les statuts n'ont pas été modifiés à ce jour.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125.00,-) chacune.

Le comparant reconnaît être parfaitement au courant des décisions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de AQUAMARINE, S.à r.l. en ECM REGIONS CZ, S.à r.l., avec effet immédiat.

Deuxième résolution

Suite à la modification de la dénomination sociale de la Société ci-dessus, l'article 4 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société prend la dénomination de ECM REGIONS CZ, S.à r.l.»

Troisième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission de Monsieur Michal Srb, né le 20 janvier 1977 à Jilemnice, République Tchèque, demeurant au Tyrova, 354, Semily, 51301, République Tchèque, de ses fonctions de gérant de la Société avec effet immédiat.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de donner décharge pleine et entière au gérant démissionnaire pour son mandat de gérant de la Société à ce jour. Ladite décharge sera confirmée lors de la réunion des associés approuvant les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2006.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de nommer Monsieur Milan Janku, né le 29 mai 1968 à Prague, République Tchèque, demeurant professionnellement au Na Strzi 65/1702, Prague 4, 140 62, République Tchèque, aux fonctions de nouveau gérant de la Société, avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: L. Ambrosi, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, vol. 152S, fol. 56, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2006.

J. Elvinger.

(037438/211/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

**ECM REGIONS CZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. AQUAMARINE, S.à r.l.).**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 113.308.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41777 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

J. Elvinger.

(037440/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2006.

62339

CANOUBI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 97.582.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2006.

Signature

Un mandataire

(037668//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

SUPRA VENTURES A.G., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 86.393.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 1^{er} février 2002 entre:

Société domiciliée:

SUPRA VENTURES A.G., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R.C.S., Luxembourg: B 86.393,

et

Domiciliataire:

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, R.C.S., Luxembourg: B 28.967,

a pris fin avec effet au 27 mars 2006.

Fait à Luxembourg, le 19 avril 2006.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP04022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037671//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

NORTH STAR PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 82.807.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

Signature.

(037678/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

NORTH STAR PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 82.807.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

Signature.

(037680/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

NORTH STAR PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 82.807.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

Signature.

(037679/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

62340

TIKAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 88.901.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP05046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Signature.

(037675/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

SEALION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 95.029.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2006, réf. LSO-BP04204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

Signature.

(037676/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

LUX TILES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 96.456.

DISSOLUTION

In the year two thousand and five on the twenty third of December.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appears:

- CATROUX S.A.S, a French company having its registered office at 3, rue Jacques Bingen, 75017 Paris, France, registered in the Companies Register of Paris under the number B 450.540.653,

here represented by Mrs Laurence Burkhard, employee, with professional address at 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

by virtue of a proxy established in Paris, France on December 19, 2005.

Said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented by its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

- LUX TILES, S.à r.l., a limited liability company, having its registered office at 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Company Register, section B, under n° 96.456, (the «Company») has been incorporated pursuant to a deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated 9 October 2003, published in the Mémorial C n° 1195 of 13 November 2003.

- The articles of incorporation have been amended by deed of 29 October 2003 of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C n° 1327 of 12 December 2003, by deed of 30 October 2003 of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C n° 1327 of 12 December 2003, and by deed of 29 June 2004 of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C n° 1054 of 20 October 2004.

- The share capital of the Company presently amounts to twenty-six million ninety-seven thousand five hundred and twenty-five Euro (EUR 26,097,525.-) represented by one million forty-three thousand nine hundred and one (1.043.901) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

- The shareholding in the Company is composed as follow:

Shareholder	Number of shares
CATROUX S.A.S.	1,043,901

- The appearing person is the sole owner of all the shares of the Company, which are free of any pledge, lien or other guarantee.

- The appearing person, as the sole shareholder of the Company, expressly declares to proceed with the anticipated dissolution of the Company.

- The appearing person, as the liquidator of the Company, declares that all liabilities of the Company have been settled.

- The activity of the Company has ceased; the whole assets of the Company are transferred to the sole shareholder; it is personally liable for all liabilities and engagements of the Company, even those presently unknown; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed.

- The sole shareholder wholly and fully discharges the managers and auditor of the dissolved Company for the execution of their mandate as of today.

- The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the registered office of the sole shareholder of the Company.

- The shareholders' register has been cancelled.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, the said proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

- CATROUX S.A.S., société française ayant son siège social 3, rue Jacques Bingen, 75017 Paris, France, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 450.540.653 ici représentée par Madame Laurence Burkhard, employée, ayant son adresse professionnelle au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé établie à Paris, France le 19 décembre 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- La société LUX TILES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B n° 96.456 (la «Société»), a été constituée par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 octobre 2003, publié au Mémorial, Recueil C n° 1195 du 13 novembre 2003.

- Les statuts de la Société ont été modifiés par un acte notarié le 29 octobre 2003 de M^e Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil C n° 1327 du 12 décembre 2003, par acte notarié du 30 octobre 2003 de M^e Joseph Elvinger, notaire résident à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil C n° 1327 du 12 décembre 2003 et par acte notarié du 29 juin 2004 de M^e Joseph Elvinger, notaire résident à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil C n° 1054 du 20 octobre 2004.

- La Société a actuellement un capital social de vingt-six million quatre-vingt dix-sept mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 26.097.525,-) représenté par un million quarante-trois mille neuf cent une (1.043.901) actions de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

- Les parts sociales sont détenues comme suit:

Associé	Nombre de parts sociales
CATROUX S.A.S.	1.043.901

- La comparante est propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société et déclare avoir la pleine jouissance de ces titres, lesquels sont exempts de tout gage, garantie ou sûreté d'aucune sorte.

- Par la présente la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- La comparante, en sa qualité de liquidateurs de la Société, déclare que tout le passif de la Société est réglé.

- L'activité de la Société a cessé; l'associé est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'associé donne décharge pleine et entière aux gérants et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège de la Société.

- Le registre des associés a été annulé.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Burkhard, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 13, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

J. Elvinger.

(037559/211/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

ANTLIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 96.949.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2006.

Signature.

(037681/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

ANTLIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 96.949.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2006.

Signature.

(037682/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

DE LONGHI SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.232.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP05003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

DE LONGHI SOPARFI S.A.

G. Diederich / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(037689/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

DE LONGHI SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.232.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP05000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

DE LONGHI SOPARFI S.A.

G. Diederich / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(037687/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

DE LONGHI SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.232.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04998, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

DE LONGHI SOPARFI S.A.

G. Diederich / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(037686/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

HONDS-SPORT-VEREIN NEIDUERF/LETZEBURG, A.s.b.l., Gesellschaft ohne Gewinnzweck.

Gesellschaftssitz: Neudorf, Stade Henri Funck.

H. R. Luxemburg F 852.

STATUTEN

Kapitel I

Art. 1. Benennung - Sitz - Dauer - Zweck und Ziel. Die Vereinigung übt ihre Tätigkeit in der Eigenschaft der CENTRALE LUXEMBOURGEOISE DU SPORT POUR CHIENS D'UTILITE aus und erkennt deren Statuten und Reglemente an.

Sie ist somit der UNION CYNOLOGIQUE DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG angegliedert.

Der Sitz ist in Neudorf, Stade Henri Funck, und die Dauer unbegrenzt.

Kapitel II

Art. 3. Zusammensetzung und Aufnahme. Jeder der eine bezahlte Mitgliedskarte besitzt ist Vereinsmitglied.

Wer dem Vorstand beitreten möchte, muss ein schriftliches Aufnahmegesuch beim Präsidenten einreichen. Über die definitive Aufnahme entscheidet provisorisch der Vorstand bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung, welche durch einfache Stimmenmehrheit entscheidet.

Art. 4. Aktiv - Inaktiv - und Ehrenmitglieder

a) Aktive Mitglieder sind alle lizenzierten Mitglieder (siehe Statuten der CLSCU, 1993, Art. 6). Der Vorstand entscheidet, wer eine Lizenz erhält, da diese vom Verein bezahlt wird.

b) Inaktive Mitglieder sind alle Teilnehmer der Welpenschule, der Hundeschule, Inhaber einer gültigen Mitgliedskarte, Supporter.

Kapitel III. Austritt und Ausschluss

Art. 5.

a) Der Vorstand achtet auf die Begleichung jeglicher Schulden seitens des Austretenden.

Kapitel IV. Verwaltung

Art. 7. Der Verein wird durch einen Vorstand verwaltet, welcher von der Generalversammlung gewählt wird und sich aus 7-9 Mitgliedern zusammensetzt.

Art. 8.

b) Der Vorstand besteht aus Präsident, Kassierer, Sekretär und 4-6 Beisitzenden.

c) Der Vorstand wird zu 1/3 jedes Jahr gewählt.

Er besteht aus 7-9 Mitgliedern.

Die erste Wahlserie betrifft den Präsidenten sowie 2 Beisitzende.

Die zweite Wahlserie betrifft den Kassierer sowie 2 Beisitzende.

Die dritte Wahlserie betrifft den Sekretär sowie 2 Beisitzende.

Die Beisitzenden stehen alle 2 Jahre zur Wahl, die Posten des Präsidenten, des Kassierers und des Sekretärs alle 3 Jahre.

e) die Kandidaturen für eine Aufnahme in den Vorstand, sowie für einen bestimmten Posten im Vorstand müssen schriftlich, per Einschreiben, mindestens 2 Wochen vor der Generalversammlung beim Präsidenten eingereicht werden.

Kapitel V. Generalversammlung

Art. 9.

a) Der Vorstand kann eine ausserordentliche Generalversammlung einberufen, wenn es die Interessen des Vereins verlangen. Die Einladung erfolgt schriftlich mindestens 1 Monat im voraus. Diese enthält die Tagesordnung, eventuelle Änderungen der Statuten, Personen welche zur Wahl stehen, sowie Vorschläge der Mitglieder (falls von 1/20 tel aller Mitglieder unterschrieben).

c) Gemäss Artikel 7, A.s.b.l., haben alle Mitglieder das gleiche Wahlrecht.

Die Generalversammlung ist beschlussfähig mit Stimmenmehrheit, egal wie viele Mitglieder anwesend sind.

d) Bei Statutenänderungen gelten folgende Regeln:

- diese müssen der Einladung beiliegen;

- 2/3 der Mitglieder müssen anwesend sein (Art. 8, A.s.b.l.);

- 2/3-Stimmenmehrheit ist erforderlich (Art. 8, A.s.b.l.);

- falls keine 2/3 der Mitglieder anwesend sind, kann eine 2. Generalversammlung einberufen werden (Art. 8, A.s.b.l.);

- die Wahl findet dann statt, muss jedoch dem Gericht vorgelegt werden zur Genehmigung.

Kapitel VI. Statutenänderung

Art. 13. Diese müssen schriftlich, per Einschreiben, mindestens 2 Wochen vor der Generalversammlung beim Präsidenten eingereicht werden.

Es müssen 2/3 der Vereinsmitglieder anwesend sein. Eine 2/3-Stimmenmehrheit der Anwesenden ist erforderlich (Art. 8, A.s.b.l.).

Kapitel VII. Auflösung

Art. 14. Die Auflösung des Vereins kann nur erfolgen, wenn 2/3 der Mitglieder anwesend sind. Eine 2/3-Stimmenmehrheit ist erforderlich (Art. 20, A.s.b.l.).

Kapitel VIII

d) Alle durch die Statuten nicht vorgesehenen Fälle werden vom Vorstand des Vereins entschieden, falls sie nicht durch das Interne Statut, die Reglemente und durch das Gesetz der ASBL vom 21. April 1928 geregelt sind.

e) Der Mitgliedsbeitrag wird 1 x jährlich in der Generalversammlung neu festgelegt.

Kapitel IX. Allgemeine Verfügung

Durch Abänderung der Kapitel I, Art. 1; Kapitel II, Art. 3, Art. 4a), b) Kapitel III, Art. 5a); Kapitel IV, Art. 7; Art. 8 b), c), e); Kapitel V, Art. 9 a), c), d), e) wird gestrichen;

Kapitel VI, Art. 13;

Kapitel VII, Art. 14; Kapitel VIII, d) und der Beifügung in Kapitel VIII, e)

und der Abänderung von Kapitel IX, ersetzt gegenwärtiges Statut das Statut vom 14.

Dezember 1996 und tritt mit dem Tag seiner Genehmigung in Kraft.

So geschrieben am Samstag, den 4. März 2006 um 16 Uhr anlässlich der ausserordentlichen Generalversammlung des HSV-Neudorf.

A. Conter-Ferraro / R. Lorentz / V. Fischbach-Liltz

der Präsident / der Kassierer / der Sekretär

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2006, réf. LSO-BP06342. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037705//79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

CENTRE ETOILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 80.806.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04809, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2006.

Signature.

(037677/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

FIBOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 88.769.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05592, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

FIBOR S.A.

A. De Bernardi / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

(037684/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

OneSource FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 67.360.

Constituée sous la dénomination BHI FINANCE S.A., par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, en date du 24 novembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 96 du 17 février 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 novembre 1998, acte publié au Mémorial C 129 du 1^{er} mars 1999, modifiée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 25 mars 1999, acte publié au Mémorial C n° 465 du 18 juin 1999, en date du 29 mars 1999, acte publié au Mémorial C 482 du 24 juin 1999, en date du 24 avril 1999, acte publié au Mémorial C 542 du 15 juillet 1999, en date du 18 juin 1999, acte publié au Mémorial C 700 du 21 septembre 1999 et en date du 6 août 1999, acte publié au Mémorial C 849 du 13 novembre 1999.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP05018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OneSource FINANCE S.A.

Signature

(037767//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

GARBUJO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 44.770.

Le bilan au 31 octobre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP04995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

GARBUJO INTERNATIONAL S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(037685/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

UNITED TILES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 66.608.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2006, réf. LSO-BP05006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2006.

Pour UNITED TILES S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

A. De Bernardi / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

(037690/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

SCHROEDINGER INV. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 63.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP04016, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(037692/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

HOUSEMARTIN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 115.969.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-first day of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, in place of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed.

There appeared:

CAPITAL INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY FUND IV, L.P., a Limited Partnership existing under the law of the state of Delaware (United States of America), having its registered address at 135 South State College Boulevard, Brea, CA 92821, United States of America, registered with the Secretary of state of state of Delaware under the number 3679590, duly represented by its general partner, CAPITAL INTERNATIONAL INVESTMENTS IV, L.P., a Limited Partnership existing under the law of the state of Delaware (United States of America), having its registered address at 135 South State College Boulevard, Brea, CA 92821, United States of America, duly represented by its general partner, CAPITAL INVESTMENTS IV LLC, a limited company established and organised under the law of the state of Delaware, United States of America, having its registered office at 135 South State College Boulevard, Brea, CA 92821, United States of America, duly represented by its managing member, CAPITAL INTERNATIONAL INC., a limited company established under the laws of the state of California, having its registered office at 333 S Hope St., Los Angeles CA 90071-1406, United States of America,

here represented by Xavier Nevez, lawyer, having its professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in Los Angeles, California, United-States of America, on April 19, 2006.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There exists private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name HOUSEMARTIN LUXEMBOURG, S.à r.l. (hereafter the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office of the Company may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers (as used in these Articles, «board of managers» means the sole manager if the said board consists of a single manager only) of the Company. The registered office may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of partners (as used in these Articles, «general meeting of partners» means the sole partner if there is no more than one partner) adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Purpose

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuations risk and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

3.5. The Company does not request any specific tax status such as the tax status provided by the law of 31 July 1929, and, therefore, is subject to Luxembourg standard tax laws, applicable in principle to Luxembourg companies.

Art. 4. Duration

4.1. The duration of the Company is unlimited.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or other similar event affecting one or more of its partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles and in accordance with the Law.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties. If the company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares in compliance with the law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of managers of class A and managers of class B. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the joint signatures of any manager of class A of the Company acting jointly with any manager of class B of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state that they were duly informed and had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by a consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are valid if approved by a majority of the votes cast. Resolutions of the board of managers shall be recorded in minutes signed by all managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. Participation in a meeting by such means is deemed to constitute participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple counterparts of identical minutes and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one manager of class A and one manager of class B, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company provided that such commitment is in compliance with these Articles and with applicable Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. If the Company is owned by a sole partner, such partner shall have all powers conferred by Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner shall have voting rights in proportion to the partner's ownership interest in the Company.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of partners may be taken without a meeting by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the resolution. Signatures of partners may appear on a

single document or on multiple counterparts of an identical resolution and may be evidenced by original or facsimile signature.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than one half of the share capital of the Company.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and end on the thirty-first day of December.

Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts shall be established, and the board of managers shall prepare a balance sheet setting out the Company's assets and liabilities and the profit and loss account.

14.2. The balance sheet and the profit and loss account shall be submitted for approval to the general meeting of partners who shall vote specifically as to whether discharge is given to the board of managers and, if applicable, the statutory auditors.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company as stated in its annual accounting, after deduction of general expenses, amortisation and expenses, shall constitute the Company's net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be annually allocated to the statutory reserve, until the reserve is equal to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) Interim accounts are established by at least one manager;
- (ii) These interim accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- (iii) The decision to pay interim dividends is taken by general meeting of the partners;
- (iv) The above decision is taken after the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be partners, appointed by resolution of the general meeting of partners, which will determine the powers and remuneration of the liquidators. Unless otherwise provided in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers available under applicable law for the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company shall be distributed to the partners in proportion to their share ownership in the Company.

VII. General provision

Art. 17. Reference is made to the provisions of applicable Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2006.

Subscription

Thereupon, CAPITAL INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY FUND IV, L.P., prenamed and represented as stated hereabove, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which must be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- a) Manager of class A:
 - Martin Diaz Plata, financial analyst, born on April 13, 1967, in Bucaramanga (Colombia), residing at Flat 9, Cheyne Court, Flood Street, London SW3 5TP, United Kingdom; and
- b) Manager of class B:
 - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 64.474.

2. The registered office of the Company is set at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Declaration

The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version, and in case of any conflict in meaning between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

A comparu:

CAPITAL INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY FUND IV, L.P., un Limited Partnership existant selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 135 South State College Boulevard, Brea, CA 92821, Etats-Unis d'Amérique, immatriculé au Secretary of state of Delaware sous le numéro 3679590, dûment représenté par son associé commandité, CAPITAL INTERNATIONAL INVESTMENTS IV, L.P., un Limited Partnership existant selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 135 South State College Boulevard, Brea, CA 92821, Etats-Unis d'Amérique, dûment représenté par son associé commandité, CAPITAL INVESTMENTS IV LLC, une société établie et organisée selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 135 South State College Boulevard, Brea, CA 92821, Etats-Unis d'Amérique, dûment représentée par son dirigeant, CAPITAL INTERNATIONAL INC., une société établie selon les lois de l'état de Californie, ayant son siège social au 333 S Hope St., Los Angeles CA 90071-1406, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Xavier Nevez, juriste, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Los Angeles, Californie, Etats-Unis d'Amérique le 19 avril 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination HOUSEMARTIN LUXEMBOURG, S.à r.l. (la Société), qui est régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents Statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société (dans ces Statuts, «conseil de gérance» désigne le gérant si ledit conseil ne se compose que d'un seul gérant). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des associés (dans ces Statuts, «assemblée générale des associés» désigne l'associé unique lorsque la Société n'a qu'un seul associé) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, incluant l'acquisition et l'octroi de brevets concernant de tels droits de propriété intellectuelle, de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute

autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et tout autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

3.5. La Société ne souhaite pas bénéficier d'un statut fiscal particulier, tel que le statut fiscal prévu par la loi du 31 juillet 1929 et, par conséquent, est soumise aux lois fiscales usuelles applicables en principe aux sociétés luxembourgeoises.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers. En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.

6.5. La Société pourra racheter ses parts sociales conformément à la loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s) nommé(s) par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance composé de gérants de catégorie A et de gérants de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être actionnaire(s).

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plusieurs gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A agissant conjointement avec un gérant de catégorie B de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les résolutions du conseil de gérance seront consignées en procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B, ou par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. Si la Société est représentée par un associé unique, cet associé exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales de la Société qu'il détient.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit que ce soit par courrier, télégramme, télex, téléfax ou par courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises sans assemblée par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par un original ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social de la Société.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le conseil de gérance prépare un bilan indiquant les valeurs actives et passives de la Société et un compte des pertes et profits.

14.2. Le bilan et le compte des profits et pertes seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des associés qui devra spécialement voter pour donner décharge au conseil de gérance, et, le cas échéant, aux commissaires.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net de la société. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment sous réserve du respect des conditions suivantes:

- (i) Des comptes intérimaires doivent être établis par au moins un gérant;
- (ii) Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice;
- (iii) L'assemblée générale des associés est seule compétente pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes;
- (iv) La décision susvisée n'est adoptée que dans la mesure où la Société s'est assurée que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

Souscription

CAPITAL INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY FUND IV, L.P., précédemment nommé et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents euros.

Décision de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Gérant de catégorie A:

- Martin Diaz Plata, analyste financier, né le 13 avril 1967 à Bucaramanga (Colombie), demeurant à Flat 9, Cheyne Court, Flood Street, London SW3 5TP, Royaume-Uni; et

b) Gérant de catégorie B:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 64.474.

2. Le siège social de la Société est fixé à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui parle et lit l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: X. Nevez, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 26 avril 2006, vol. 436, fol. 45, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 avril 2006.

H. Hellinckx.

(039730/242/447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2006.